

Règlement du concours de dessin

Esprit Calvet

2013

Les techniques

Les candidats devront respecter les règles suivantes :

- Le dessin devra être réalisé sur un format Raisin (65 X 50 cm).
- support souple : papier de qualité supérieure.
- Grammage maximum : 380 grammes.
- Torchon aquarelle.
- Le papier peut être préparé ou teinté si nécessaire.
- La toile peut être encollée, préparée non montée sur châssis à l'exclusion des cartons toilés.

Les techniques autorisées sont :

- Le crayon graphite
- La pierre noire,
- La pointe d'argent
- « Les trois crayons » sur papiers mi- teinte,
- Le fusain sur Ingres bien fixé et protégé par un papier de soie,
- La plume,
- Le calame,
- Le stypen,
- Le rotring,
- Lavis à l'encre de Chine, au bistre, à la sépia ou toute autre aquarelle monochrome,
- Feutre, crayon billes et autres sont acceptés mais déconseillés à cause de leur fragilité ou leur vieillissement douteux.

Les techniques suivantes sont exclues :

- Les pastels secs et gros (trop fragiles),
- L'aquarelle en couleurs,
- Les peintures : ganache, œuf, vinyls, acryliques, huiles, alkydes...

Outre les techniques pures déjà citées, les techniques composites sont naturellement admises à l'exclusion des montages photographiques, traitement de papier à but de tirages photographiques complets ou partiels, techniques reprographiques, jet d'encre, laser, images numériques et transferts.

Conditions et modalités d'inscriptions

L'âge limite pour concourir est de 24 ans (dans l'année 2013).

Les candidats doivent :

- soit être scolarisé à Avignon (ou dans les communes du [Grand Avignon](#)),
- soit habiter à Avignon

Les personnes ayant obtenu le prix précédemment ne peuvent se présenter au concours.

Les candidats peuvent se présenter sous le parrainage d'une école ou indépendamment

Les candidats doivent remplir la fiche d'inscription à télécharger sur notre site ou retirer à la Fondation Calvet et l'adresser (avec les pièces justificatives demandées) dans nos bureaux entre **le 14 janvier et le 24 mai 2013 avant 17h**. Aucune inscription ne sera acceptée après la date du 24 mai.

Suite à l'inscription, une carte vous sera remise qui vous donnera un droit d'entrée aux Musées de la Fondation Calvet aux jours et heures d'ouverture : <http://www.fondation-calvet.org/avignon/fr/musees-et-bibliotheques>

Dépôts des dessins

Le **dépôt des dessins** se fera à la Fondation Calvet sise 63, rue Joseph Vernet (3^{ème} étage), au plus tard **le vendredi 8 novembre 2013 avant 17h00**. Aucun dessin ne sera accepté après la date du 8 novembre 2013.

Le dessin doit être remis dans une pochette de protection et devra indiquer au dos les noms, prénom et coordonnées téléphoniques du candidat. Un seul dessin par candidat sera accepté. Une note explicative devra accompagner le dessin. Aucun dessin ne sera accepté par courrier électronique.

Remise des prix

La remise des prix, en présence des participants, se fera le mardi 10 décembre 2013 vers 18h. Une invitation sera envoyée à tous les participants aux concours.

Le jury pourra demander un entretien aux candidats sélectionnés. Les décisions du jury seront sans appel.

Les résultats ne seront pas communiqués au téléphone et les lauréats seront avisés personnellement des résultats le jour de la remise des prix. Les dessins primés restent la propriété de la Fondation Calvet.

Informations sur notre site : <http://www.fondation-calvet.org/>

La participation au concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement
Signature :

Date :